

diminue le nombre des étudiants grecs venus de la Turquie.

Encore une comparaison : les étudiants des Facultés de droit et de médecine à Berlin sont au nombre d'environ 805, tandis que chez nous, il y en a plus de 1,030 pour les deux Facultés; de plus, on compte 2,500 étudiants dans toutes les Universités de la Prusse, dont la population est de 25,000,000 d'habitants, pendant qu'en Grèce, en retranchant ceux des provinces qui ne sont pas encore libres, nous avons chaque année 800 étudiants pour une population de 1,600,000 habitants. Ainsi, en Prusse, un étudiant correspond à 10,000 habitants et chez nous à 2,000 seulement, ce qui indique que, proportionnellement, le nombre de nos étudiants est quintuple de celui des étudiants en Prusse. Cet état de choses semble très heureux au premier abord, et il répond très bien aux besoins d'une nation qui renaît. Pourtant, on ne manque pas de le critiquer et avec raison. On pense d'abord qu'il faudrait faire subir les examens de la licence avant ceux du doctorat, et se montrer beaucoup plus sévère qu'on ne l'a été jusqu'ici; on estime encore qu'avec cette affluence considérable d'étudiants et de docteurs en droit et en médecine, on laisse la terre inculte, l'industrie inconnue et les arts négligés. Il est donc indispensable que, en dehors des réformes nécessaires au règlement définitif de l'Université, l'on fonde des écoles scientifiques et des écoles spéciales supérieures répondant à nos besoins. De cette manière les élèves dirigeront leurs vues vers d'autres carrières pratiques.

A l'origine, les cours de chaque Faculté duraient trois ans, tandis que, depuis 1842, les cours pour le doctorat durent quatre ans dans toutes les Facultés. Les examens

